

# La Lettre du *Cedre*

n° 62 - nouvelles de juillet 2000 - 1/2



Rédaction, informations : *Cedre*, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX  
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : [cedre@ifremer.fr](mailto:cedre@ifremer.fr)

## **Pollution de l'Erika**

### Traitement des épaves

Les opérations de pompage principal des cuves de l'*Erika* qui avaient débuté sur l'épave avant ont été interrompues le 9 juillet à cause d'une dégradation du temps. Elles ont repris le 12 juillet pour prendre fin 5 jours plus tard. Cette phase des travaux a duré 15 jours et a permis de récupérer 5 470 tonnes de fioul lourd. Le pompage de l'épave arrière a débuté le 23 juillet et s'est terminé le 30 juillet, permettant la récupération de 4 610 tonnes de fioul. C'est donc un total estimé de 10 080 tonnes de fioul qui a été pompé dans cette phase de pompage principal. Le traitement complet de l'épave n'est pas pour autant terminé. Les opérations de pompage de finition vont être engagées durant le mois d'août. Différents échantillons de produit pompé dans les deux parties de l'épave ont été prélevés pour expertise par un huissier de justice désigné par le Tribunal de Grande Instance de Brest.

### Etat des plages

Au 28 juillet, l'état des plages était le suivant : *Finistère* : les 93 plages touchées sont toutes dans un état satisfaisant ; *Morbihan* : les 153 plages touchées sont toutes dans un état satisfaisant ; *Loire Atlantique* : sur les 86 plages touchées, 71 sont estimées dans un état satisfaisant ; 6 sont dans un état toujours très dégradé ; *Vendée* : sur les 113 plages touchées, 110 plages sont jugées satisfaisantes.

### Finistère

Le mois de juillet a été marqué par la clôture de nombreux chantiers de nettoyage TotalFinaElf sur les deux communes de Moëlan-sur-Mer (25 juillet) et de Clohars-Carnoët (28 juillet), en présence de divers représentants des municipalités, DIREN, DDE, *Cedre*, ITOPF.

### Morbihan

Les travaux de finition se sont poursuivies sur les îles (Belle-Ile, Houat, Hoëdic). Des travaux de ramassage ont toujours lieu sur Belle-Ile sur des secteurs difficiles d'accès (fonds de criques, grottes,...) auxquels se rajoute l'évacuation des déchets estimés encore à 1 000 tonnes. Une ouverture de nouveaux chantiers a eu lieu à Saint-Gildas de Rhuys suite à une expertise géologique.

### Loire-Atlantique

Le secteur Nord-Loire reste toujours fortement touché, notamment sur les communes de la côte sauvage où les hydrocarbures restent encore présents sur certaines plages, nécessitant des opérations de criblage, et à l'entrée du Traict du croisic. Deux nouvelles nappes ont été découvertes sur la commune de la Turballe, l'une dans une zone non encore nettoyée, la seconde dans un goulet rocheux en bas de l'estran, accessible pour le ramassage uniquement au moment des grandes marées.

Sur le secteur Sud-Loire, plusieurs chantiers de nettoyage ont pu être achevés. D'autres ont été ouverts, notamment pour le nettoyage d'épis, de zones de bas de falaises, occasionnant là aussi la découverte de nouvelles pollutions.

### Vendée

Les chantiers de nettoyage des digues de la Baie de Bourgneuf se sont poursuivis ainsi que sur la corniche de Sion et sur les enrochements de l'île de Noirmoutier. Les plages de la côte touristique de l'île d'Yeu sont propres. Par contre, des pollutions ont été observées en fond de criques et de failles sur la côte Nord-Ouest de l'île.

### Impact et indemnisation

Le littoral Atlantique a subi en juillet une très nette baisse de sa fréquentation touristique, estimée de 20 à 30 % par rapport à l'année précédente. Les campings de la Loire-Atlantique et du Morbihan ont subi la baisse la plus importante, d'environ 50 %.

Au 26 juillet, le Bureau du FIPOL installé à Lorient comptabilisait 1 784 demandes d'indemnisation (1 326 pour pêches et cultures marines, 120 pour le tourisme et 338 en divers) représentant un montant demandé d'environ 165,6 MF. A la date indiquée 713 demandes (40 % des dossiers) ont été traitées pour un montant effectué ou autorisé d'environ 15,3 MF (soit 9,2 % des montants demandés).

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a décidé le 25 juillet d'étendre aux paludiers le bénéfice des avances mises en place pour les pêcheurs et les aquaculteurs dans l'attente des indemnisations du FIPOL. Dans le même temps, le FIPOL et l'assureur de l'*Erika* ont assigné en référé devant le Tribunal de St Nazaire le 31 juillet la coopérative du sel de

Guérande et 20 paludiers pour vérifier si l'absence de récolte de sel cette année est justifiée ou non.

#### Risques sanitaires : 2 études

Deux études sur les risques sanitaires liés à la pollution de l'*Erika* ont été rendues publiques le 18 juillet par l'Institut de veille sanitaire et l'INERIS. La première porte sur les risques pour les opérateurs de la lutte, à partir d'un échantillonnage de 1 465 personnes (dont 1/3 a déclaré ne pas avoir été informé des précautions à prendre). La seconde porte sur les risques à long terme, y compris pour les usagers des plages. L'une et l'autre font état de risques faibles à très faibles. Elles peuvent être consultées sur les sites [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr) et [www.ineris.fr](http://www.ineris.fr).

#### **Corse : des déballastages menacent la côte**

En juin, des nappes de déballastage d'origine inconnue avaient dérivé jusqu'au littoral, entre l'île Rousse et le cap Corse, amenant la Marine Nationale et la préfecture de Haute Corse à mettre en place des opérations de chalutage de surface en mer et de ramassage sur le littoral. Le 24 juillet, de nouvelles nappes de déballastage, plus petites, étaient repérées dans le détroit de Bonifacio, déclenchant la mobilisation d'un patrouilleur de la Marine. Les nappes se dispersèrent naturellement dans la journée du 25.

#### **Ardennes : négociation sous menace de pollution**

153 ouvriers licenciés de la filature de rayonne Collaten, à Givet, ont mené du 13 au 20 juillet, une négociation de protocole d'aide à la reconversion en mettant en œuvre une menace exceptionnelle : une pollution massive de la Meuse par déversement de plus de 180 tonnes de produits chimiques stockés dans l'établissement, dont 56 tonnes d'acide sulfurique. Un premier déversement de 5 m<sup>3</sup> d'acide sulfurique volontairement coloré en rouge, le 17 juillet, a montré la détermination des prestataires et provoqué l'activation par la préfecture d'une cellule de crise face au risque d'une pollution majeure. La conclusion heureuse de la négociation, grâce à un engagement fort de l'Etat, a heureusement évité un drame déjà rencontré dans la littérature de fiction, mais heureusement pas encore dans la réalité nationale.

#### **Afrique du Sud : pollution du Treasure (suite)**

La pollution du minéralier « Treasure » au Cap (lettre du *Cedre* n° 61) soulève aujourd'hui un ensemble de questions qui mériteront une analyse approfondie, le temps venu, sur la suite d'erreurs et délais intervenus entre l'autorisation donnée au navire d'entrer dans la baie et son naufrage. Mais pour l'instant ces questions sont reportées au second plan dans les médias par une conséquence plus visible : la plus vaste opération de

sauvetage de manchots jamais réalisée. Le principe est simple : déplacer une cinquantaine de milliers d'animaux suffisamment loin de la zone affectée pour donner le temps de nettoyer avant qu'ils reviennent. Comme ils nagent vite et qu'il y a beaucoup à nettoyer, le voyage qu'il leur a été imposé est de 500 à 800 km. Trois d'entre eux, équipés de balise servent de référence pour suivre ce long voyage. Ils sont suivis en direct par des dizaines de milliers d'internautes ([www.utc.ac.za](http://www.utc.ac.za)). Le plus rapide a franchi 800 km en 19 jours. Le coût du sauvetage, autour de 2 000 F par manchot, laisse prévoir une bataille tendue entre les organismes qui ont engagé la dépense et les assureurs du navire.

#### **Brésil : une nouvelle pollution de Petrobras**

Après le déversement qui avait affecté la baie de Rio le 19 janvier (lettre du *Cedre* n° 56), une autre rupture de conduite dans une raffinerie de Petrobras, la nuit du 16 juillet, a conduit au déversement de 3 600 tonnes de pétrole brut dans la rivière Barigui, affluent du fleuve Iguazu, en aval de la ville d'Araucaria (Etat du Panama). La mise en place de 6 lignes de barrages sur 40 km du fleuve Iguazu a permis de stopper la pollution avant la ville de Balsa Nova, tandis qu'une vaste opération de nettoyage mobilisait plus de 2 000 personnes, avec l'intervention du « Clean Caribbean Cooperative », structure antipollution régionale de l'industrie pétrolière.

#### **Monde : Les déversements par Internet**

Le « Spill Science and Technology Bulletin » vient de publier dans son volume 5, n°5/6, aux pages 363-366, une liste des principaux sites Internet touchant aux problèmes de déversements d'hydrocarbures et autres substances dangereuses. La liste montre bien le poids écrasant de l'anglophonie dans la « Toile » : sur 88 sites répertoriés, 2 seulement (un norvégien, un argentin) osent apparaître sous un titre écrit dans une langue autre que celle de Shakespeare. Aucun des divers sites francophones parlant de l'*Erika* n'est répertorié.

#### **Pour votre agenda**

- La prochaine journée d'information du *Cedre* se tiendra à Paris, le 18 octobre. Notre comité stratégique a choisi cette année un thème qui a été d'une évidente actualité dans la marée noire de l'*Erika* : « **Le poids d'internet dans la lutte contre une pollution accidentelle majeure** ». Celle-ci se tiendra au « Collège des Hautes Etudes de l'Environnement », 12 avenue Léonard de Vinci, Courbevoie, métro et RER « La Défense ».